



le

DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | JUIN 2021

P.4

VACCINATION POUR TOUS

P.8

BUDGET 2021

P.21

LE *p'tit* DAMPIERROIS



sommaire

4-5 ACTUS

Covid-19 : vaccination, organisation et bilan

6 INTERCOMMUNALITÉ

Les dossiers communaux pilotés par la CCHVC

7-11 INFOS MUNICIPALES

Zoom des conseils
Budget 2021
Groupes projets
Etat civil

12-15 URBANISME & TRAVAUX

PLU point d'étape
Maison médicale
Déboisement sauvage

16-19 AU VILLAGE

Bien vivre ensemble
Rencontre avec...
Végétalisation
Vie de château/chantier
Commerces en vue

20-21 À L'ÉCOLE

Le p'tit Dampierrois
Risque de fermeture de classe

22-23 VIE ASSOCIATIVE

24-25 FESTIVITÉS

26 PATRIMOINE

27 TRIBUNE LIBRE

28 NUMÉROS UTILES

agenda*

5 mai - 28 juin : Expo Morine (ex-pharmacie)

5 juin - 4 juillet : Expo photo (Espace Grange)

19 juin : Rallye du cœur (au départ du Domaine)

19 juin : Manifestation contre la vitesse et les nuisances sonores en Vallée de Chevreuse

20 juin : 1^{er} tour élections régionales & départementales

20 juin : Fête des peintres (Demi-lune)

20-21 juin : Vente aux enchères (Espace Grange)

27 Juin : 2^e tour élections régionales & départementales

3 juillet : Sortie botanique enfants (Activ'Idées)

11 juillet : Trail des Lavois (au départ du Domaine)

11 juillet : Spectacle danse (Maison de fer)

26 août : Transhumance artistique
(étape à Dampierre)

17-19 septembre : Expo photographes (Foyer Rural)

18-19 septembre : Journées du Patrimoine

2 octobre : 2 concerts classiques (Eglise Saint-Pierre)

2-3, 9-10 octobre : Parcours d'Artistes Hélium
(Dampierre et Maincourt)

* sous réserve des contraintes sanitaires

ma mairie

9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne

Accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h,
et sur RDV

01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)
En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24

secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr

Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an. Priorité aux supports numériques, économiques et écoresponsables.

www.mairie-dampierre-yvelines.fr

Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet

Facebook : DampierreYvelines

Nextdoor : fr.nextdoor.com

le mot du maire



Tandis que la France se déconfiné, espérons que les enseignements de cette gestion de crise ne soient pas aussitôt oubliés. Qu'avons-nous constaté ? Que lorsque le gouvernement décide, les services de l'Etat répondent mal ou trop lentement. Voilà plus d'un an que les élus de terrain portent tant sur leurs épaules ! Masques, tests, vaccination, écoles sous protocole sanitaire, aides financières... ce sont *in fine* les collectivités territoriales qui auront tout géré sur le terrain, lorsqu'on leur a enfin permis d'agir. Ces collectivités ont, chacune à leur niveau, fait preuve d'efficacité. Pour autant, ne nous réjouissons pas de ce millefeuille administratif ! Mais alors qu'en retenir ?

D'abord, il faut continuer à décentraliser, tout en simplifiant. Mais cela on en parle depuis des décennies...

Dans l'immédiat les élections régionales et départementales sont importantes pour que nous, communes, ayons des partenaires efficaces avec qui travailler. C'est pourquoi, même si le cœur n'y est pas nécessairement, il est important d'aller voter les 20 et 27 juin prochains.

Enfin, retenons aussi que sur nombre de sujets, nous, élus locaux avec les habitants de nos communes, nous ne pouvons bien souvent compter que sur nous-mêmes pour régler nos problèmes. Alors, chers Dampierroises et Dampierrois, mobilisons-nous tous ensemble ; quelques combats nous attendent dès maintenant pour notre commune.

Notre école est menacée d'une fermeture de classe, tout comme chez nos amis de Saint-Lambert-des-Bois. Une petite baisse temporaire des effectifs, et crac ! Il paraît

que l'indice de position sociale de notre village est élevé. Comme si, derrière cet indice, ne se cachent pas de vraies disparités à l'école. Comme si Dampierre ne contribuait pas financièrement, par le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal) à la solidarité avec les communes moins favorisées ! Le problème est que lorsque les effectifs remontent, il est rare qu'une classe soit réouverte. Après plusieurs mois d'échanges, le dialogue avec l'Éducation Nationale n'a pour l'instant pas porté ses fruits. En mai, le Conseil Municipal a donc voté à l'unanimité une motion de soutien aux parents d'élèves mobilisés contre cette fermeture de classe. Parents ou pas, soyons tous solidaires sur ce sujet : il en va de l'éducation de nos enfants ainsi que de la vitalité de notre petit village.

Autre combat : le 7 juin, Dampierre a accueilli une réunion rassemblant maires, députés, sénateurs, services du département et de l'État, afin d'identifier ensemble les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le fléau des excès de vitesse et des nuisances sonores en Vallée de Chevreuse. Et ce, à quelques mètres du lieu d'un accident mortel qui est venu cruellement illustrer un problème que dénoncent les maires depuis des mois. Une manifestation des élus et des habitants de la Vallée aura lieu le 19 juin. Venez nombreux pour réclamer, avec les maires, les moyens nécessaires pour lutter contre ce problème qui nous empoisonne.

Valérie PALMER
Maire de Dampierre en Yvelines

LE DAMPIERROIS | JUIN 2021 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Déléguée à la communication : Anne Brunel
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel, Denis Metzger, Valérie Palmer, François-Xavier Pantanacce, Frédéric Veye dit Chareton

Crédits photo : Activ'Idées ; JC Ballot Domaine de Dampierre en Yvelines 2021 ; Anne Brunel ; Guy Duvochel ; Jean-Jacques Fillot ; Laurent Flieder ; Denis Metzger ; Christine Neveu ; FX Pantanacce ; Valérie Palmer ; Patrick Roser ; Frédéric Veye-dit-Chareton ; Yves Wehrli.

Conception graphique : effet-immédiat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires.

VACCINATION COVID-19

Après plus d'une année de restrictions imposées à la vie quotidienne de chacun, les contraintes se sont allégées depuis la mi-mai. Les commerces, les terrasses, les musées, les salles de spectacle ont rouvert leurs portes. Outre la pérennité du respect des gestes barrières, la vaccination - désormais ouverte à tous les adultes - est un élément-clé du retour progressif à la vie "normale".

► Bilan

Depuis le 18 janvier 2021, le Centre de vaccination de notre Communauté de Communes à Saint-Rémy-lès-Chevreuse a vacciné plus de 14 000 personnes, accueillant les personnes éligibles par tranches d'âge.

Une organisation sans faille, orchestrée par Dominique Jourden, maire adjointe à Saint-Rémy, entourée d'une vingtaine de médecins et de nombreux infirmiers et bénévoles, de la Croix-Rouge notamment.



► Éligibilité

La stratégie vaccinale contre la Covid-19 vise à vacciner les personnes les plus fragiles et les plus à risques et à protéger les soignants et le système de soin. Pour cela, le gouvernement a priorisé les publics éligibles à la vaccination, soit à ce jour :

Entre 16 et 17 ans : en cas de pathologie à très haut risque, par un vaccin à ARN messenger, en centre de vaccination ou sur mon lieu de soin

Entre 18 et 49 ans : en cas de pathologie prioritaire, Moderna ou Pfizer-BioNTech en centre de vaccination ou sur mon lieu de soin. Sans problème de santé : seulement si des doses sont disponibles la veille pour le lendemain

Entre 50 et 54 ans : vaccin à ARN messenger Pfizer-BioNTech ou Moderna en centre de vaccination ou sur mon lieu de soin

55 ans et plus : AstraZeneca ou Janssen chez mon médecin traitant, médecin du travail, en pharmacie, en cabinet infirmier ou à domicile. Moderna ou Pfizer-BioNTech en centre de vaccination

Vaccination également ouverte pour : les personnes en situation de handicap, les proches (plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée, les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse, les personnes exerçant une profession prioritaire.

► Parenthèse "bien-être" chez Mylène St-Pierre

Dans ce contexte pandémique et anxiogène où le télétravail s'entremêle avec l'école à la maison, Mylène St-Pierre propose son savoir-faire en matière de massages, soins esthétiques et de bien-être en plein cœur de Fourcherolles. Certifiée par la Fédération Française Massages-Bien-Etre, elle dispense

Mylène St-Pierre ☎ 07 88 16 60 14 ✉ bbetre@gmail.com

des massages adaptés à l'état psychologique. Au-delà du traitement de la tension physique, c'est « une oreille en plus des mains » qui offre l'apaisement dans cet institut où calme et zénitude sont délivrés à l'aide de produits naturels dûment sélectionnés.

www.mbeautebienetre.com f M Beauté Bien-Être

► Comment faire

Comment se faire vacciner aujourd'hui ? Depuis l'ouverture des centres de vaccination à une population élargie, les communes ne bénéficient plus de doses réservées pour leurs administrés au centre de Saint-Rémy.

Chacun doit donc désormais réserver directement sur internet. Les doses arrivant massivement, il est plus facile de trouver un créneau. **Le plus simple** pour réserver :



ViteMaDose

Rendez-vous sur

vitemadose.covidtracker.fr

ou scannez le QR code ci-dessous et entrez votre code postal. Les créneaux libres au plus proche ou au plus vite vous sont directement indiqués. Réservez en suivant le lien vers les plateformes Doctolib, Maïia, Keldoc, etc.



plus que jamais d'actualité !



Rémi Goulois

bénévole au centre de vaccination

Son trisaïeul puis son arrière-grand-père furent boulangers à Dampierre. Rémi est un Dampierrois de famille et de cœur. Anesthésiste-réanimateur à la retraite, il s'est engagé dès janvier comme bénévole au centre de Saint-Rémy où il est présent trois demi-journées par semaine.

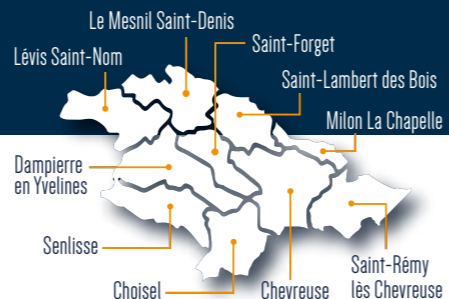
Son rôle : " Comme la vingtaine de médecins du centre, je vois les personnes en consultation avant leur injection pour vérifier qu'elles sont éligibles et surtout qu'elles n'ont pas de pathologie justifiant une surveillance particulière. Sur plus de 6000 vaccinations, nous n'avons eu aucune réaction notable."

Les raisons de son engagement : "Rescapé d'une grave maladie, j'ai été sauvé par mes collègues réanimateurs. Je n'ai donc pas hésité à rendre ce que la médecine m'a apporté."

Les points positifs : "Un contact humain formidable ! Dominique Jourden qui dirige le centre et toute l'équipe font un travail remarquable. Les mairies de toute la Communauté de Communes se sont totalement investies, appelant les personnes éligibles une à une... si bien que lorsque nous avons ouvert le centre aux résidents d'autres communes, nous avons été surpris : alors que tous "nos" 75 ans et plus étaient vaccinés, nous avons vu venir des gens beaucoup plus âgés qui venaient d'ailleurs."

Un regret : "La nature humaine fait que certaines personnes non encore éligibles tentaient de resquiller. C'est désagréable de devoir recadrer ces personnes, ce n'est pas notre rôle."

Aller jusqu'au bout : "Je n'ai pas besoin de m'occuper mais je continue avec optimisme car nous voyons les effets bénéfiques de la vaccination dans les pays qui ont de l'avance sur nous."



liaisons douces communautaires

L'entretien des chemins de grande et petite randonnée ainsi que les itinéraires pédestres balisés par le Parc Naturel incombe à la Communauté de Communes.

Les élus de la CCHVC ont précisé les rôles : à la CCHVC l'entretien structurel des chemins en terre ou grave, aux communes l'entretien courant (abords, fauchage, noues, fossés).

En 2020-2021, le chemin de Bellepanne (1), reliant Le Mesnil-Saint-Denis à Lévis-Saint-Nom, a été réhabilité par la CCHVC : canalisation des ruissellements d'eau et pose d'une barrière forestière afin d'empêcher le passage des véhicules.

Pour 2021-2022, deux autres réfections de voies sont déjà votées :

➤ La bande de roulement du chemin des Regains qui relie Saint-Rémy-lès-Chevreuse au Collège de Coubertin, pour un montant de 92 000 €.

➤ Le Pont de Maincourt (2) situé sur le GR11, très abîmé par les crues, pour un montant de 8 000 €.

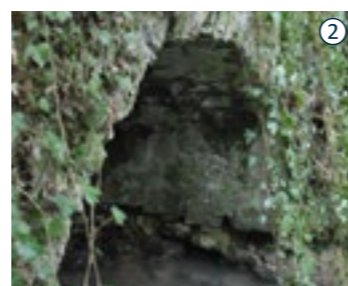


schéma directeur cyclable

Initié en 2020, le Schéma Directeur Cyclable a pour objectif, à partir du diagnostic du territoire, de lancer un plan d'action pour le développement de l'usage du vélo au quotidien et à vocation touristique. Le diagnostic est achevé. Les grandes orientations nécessaires pour la phase 2 sont définies :

- prendre en compte la RD 91, axe Nord-Sud, en particulier entre Senlisse et Dampierre, qui souffre d'un déficit de transport en commun vers Saint-Quentin-en-Yvelines
- différencier et quantifier les déplacements domicile /travail, domicile/commerces et les déplacements de loisirs/ tourisme
- privilégier les déplacements de courtes

- distances vers les gares, arrêts de bus, écoles et collèges, commerces de proximité
- mettre la sécurité des déplacements au cœur des futurs aménagements
- adapter le revêtement des itinéraires à leur usage, pendulaire ou touristique
- estimer le rapport bénéfice/coût.

vidéo protection



Le dispositif de vidéo-protection proposé par la CCHVC est un dispositif de 16 caméras visant à mettre en place un réseau maillé sur le territoire, en cohérence avec les besoins de la gendarmerie. Il vise à réguler les flux de transport, à prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, à faciliter la constatation des infractions et ceci dans le respect des règles de la CNIL.

Ce dispositif à l'échelle de nos 10 communes est potentiellement interopérable avec les systèmes déployés par chacune d'entre elles (protection de parking par exemple). Certaines sont déjà équipées depuis au moins 2015 en dispositifs de vidéo-protection spécifiques (Le Mesnil-Saint-Denis, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Chevreuse). Ces dispositifs feront l'objet d'études afin de valider la compatibilité avec le dispositif proposé à l'échelle de l'intercommunalité.

Zoom sur les conseils municipaux de Dampierre

DÉLIBÉRATIONS

30 janvier

Modification du tableau des effectifs. Ce tableau récapitule les 17 postes ouverts sur la commune. (Effectif réel actuel : 10 agents). Transformation d'un poste d'agent d'animation scolaire à temps partiel en temps plein.

Demande de subvention : Le pont sur l'Yvette à Maincourt étant détérioré par des crues successives, le conseil autorise le Maire à demander une subvention au PNR pour engager sa restauration (Cette restauration sera finalement portée par la CCHVC).

Mise à jour du règlement intérieur du Conseil Municipal : Le règlement intérieur voté le 28 novembre 2020 a fait l'objet de remarques mineures de la Préfecture. Il fallait donc adopter le document corrigé.

Achat de divers biens immobiliers. Une opportunité s'est présentée avec la cession par son propriétaire de parcelles en centre bourg, dont le bâtiment dit de « la JOC » en face de l'église Saint-Pierre. Le conseil municipal a autorisé l'achat de plusieurs de ces parcelles. Ce dossier complexe exigera l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

6 mars

Demande de subvention au titre du programme départemental 2020-2022 d'aide aux communes en matière de voirie. La commune va réhabiliter le chemin de Valence. Une subvention de 6 146 € a été demandée au département pour financer ces travaux évalués à 8 780 €.

Demande de subvention auprès du département au titre de la culture et de l'accessibilité. Une association dampierroise souhaite organiser un festival de musique classique. Ce projet répond aux critères du conseil départemental, la commune va donc solliciter une subvention de 8 490 € pour le soutenir.

Dispositif départemental d'aide aux commerçants. Il s'agit de soutenir les commerçants ayant fait une demande d'aide

suite à la fermeture administrative de leur établissement. Un vote préalable du conseil municipal permet d'inscrire la commune dans ce dispositif dont le montant s'élève pour Dampierre à 12 210,70€.

Débat sur les orientations du plan d'aménagement de développement durable (PADD). Indispensable avant mise en place du nouveau PLU (v. infra pp 12-13), le PADD fixe les orientations urbanistiques en vue d'établir règlement et zonage. Le débat a révélé l'accord des membres du conseil municipal sur la nécessité de préserver l'environnement remarquable de la commune, maîtriser le développement démographique et urbain, maintenir le tissu économique local. Des vues différentes se sont exprimées sur la place à faire aux logements sociaux et à vocation de location saisonnière.

27 mars

Parcelle B134. Prescription acquisitive. La commune de Dampierre utilise de manière ininterrompue depuis plus de 30 ans la parcelle cadastrée section B numéro 134 impasse de la Venelle de l'Étang. Aucun propriétaire n'ayant revendiqué ladite parcelle depuis plus de 30 ans, le conseil municipal a voté le principe d'une prescription acquisitive lui permettant d'en devenir propriétaire devant notaire.

Vote du budget. Voir article pp 8-9.

24 avril

Vote des subventions aux associations. Après présentation des critères d'attribution, le conseil municipal a voté l'octroi de subventions 2021 aux associations : AADYA : 1750€, Activ'Idées : 450€, Anim'Actions : 750€, Be Dampierre : 2030€, Club de tennis de Dampierre : 1300€, Croix Rouge : 800€, Rallye du Cœur : 100€, Solidarité et Accompagnement des Migrants (SAM) : 200€, Union Sportive de l'École Primaire (USEP) : 800€.

25 mai

Vote du budget rectificatif : modification du tableau des investissements, suite à l'omission d'une facture impayée.

Modification du tableau des effectifs en vue de l'embauche d'une seconde secrétaire de mairie.

Vote d'une motion contre la fermeture d'une classe (v.infra p21).

Vote d'adhésion au groupement de commande (CCHVC) pour l'appel d'offres relatif au marché d'éclairage public.

Vote final sur l'attribution de l'aide d'urgence du département aux commerces bénéficiaires.

Présentation des groupes projets (v.infra p10).

BUDGET COMMUNAL

Entretien avec Ghyslaine WOLFF, adjointe aux finances



Le Dampierrois : Pourquoi voter le budget municipal en mars, alors qu'un trimestre est déjà passé ?

Ghyslaine Wolff : La loi nous laisse en fait jusqu'au 15 avril. A Dampierre on le vote généralement fin mars car les données chiffrées permettant de prévoir le budget annuel sont envoyées par la Trésorerie générale vers le 15 mars, notamment le très déterminant « état de fiscalité » qui précise le montant des impôts réellement reversés à la commune. Ainsi pour cette année 2021, le budget est élaboré sur la base d'une recette fiscale de 834 000 € (en baisse de 0,57% par rapport à 2020).

Le Dampierrois : Vous parlez de l'impôt, est-ce que cela recouvre toute la partie « recettes » du budget municipal ?

GW : Oui, c'est la principale source de financement pour les dépenses dites « de fonctionnement » courant de la commune. Cela correspond à l'impôt foncier bâti et non bâti, et à la compensation de la taxe d'habitation, qui comme vous le savez a été abolie. Le montant de cette compensation est hélas indexé sur la taxe d'habitation 2018 et ne peut plus progresser, alors qu'il s'agissait du principal levier de « libre administration de la commune » comme le stipule la loi. A cela s'ajoute la dotation forfaitaire de l'État qui depuis 2017 ne fait aussi que diminuer (elle sera de 214 000 € en 2021). Il faut encore comprendre dans les recettes de fonctionnement le revenu des immeubles que détient la commune (soit 164 000 €), ce qui dans un village comme Dampierre n'est pas considérable.

Le Dampierrois : Et quelles sont les sources de financement pour couvrir les dépenses dites d'« investissement » ?

GW : Il y a principalement quatre sources. A Dampierre la somme la plus importante vient de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente qui est viré vers l'investissement, soit pour 2021 un montant de 745 000 €. Autrement dit c'est grâce aux économies quotidiennes réalisées année après année que nous autofinçons une grande part de nos investissements. C'est un peu la « prime à la bonne gestion courante ». En second lieu il y a le reversement par l'État d'une part (17% sur 20%) de la TVA payée l'année précédente sur nos dépenses d'investissement, soit 50 000 €. Ensuite il y a l'emprunt – 602 400 € en 2021 - et enfin les différentes subventions dont nous pouvons bénéficier pour les projets précis, documentés et clairement planifiés que nous déposons auprès de l'État, de la Région, du Département, de l'Agence Régionale de Santé et enfin du Parc Naturel Régional. Cela s'élève en 2021 à 762 000 €. A l'échelle de Dampierre, une commune qui n'a que très peu de fonctionnaires territoriaux (deux secrétaires de mairie) ce sont les élus qui montent ces dossiers et vont les défendre auprès des instances supra communales.

Le Dampierrois : Comment cet argent est-il utilisé ?

GW : Eh bien pour le fonctionnement ce n'est pas difficile à comprendre : c'est la gestion communale au fil des jours, comme les salaires des employés municipaux, l'achat de fournitures ou la cantine scolaire, l'entretien des bâtiments, ainsi

que le remboursement du capital de l'emprunt. En 2021 cela représente 2 170 000 €. Quant à l'investissement, ce sont les travaux de développement et d'amélioration du village comme la construction de la maison médicale, l'aménagement du centre-bourg, le renouvellement de véhicules communaux, l'entretien ou l'acquisition de bâtiments, ainsi que le remboursement des intérêts de l'emprunt : au total 2 705 800 €.

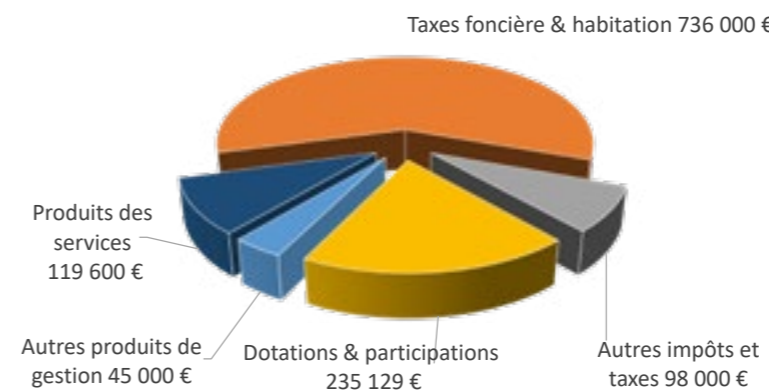
A noter

Taxe sur les ordures ménagères en baisse... à titre exceptionnel

Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est voté chaque année par la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse en fonction d'un produit attendu par le syndicat des ordures ménagères (SICTOM). Ce taux était de 6,37% en 2019. En 2020, en raison de la crise sanitaire, les services fiscaux ont appliqué automatiquement le taux 2019 alors même que le produit appelé par le SICTOM avait baissé. Dans ce contexte, afin de restituer ce "trop perçu" 2020 aux habitants, la CCHVC a décidé de voter un taux exceptionnel en 2021 de 4,04%. A noter qu'en 2022, le taux devrait remonter pour reprendre son cours classique.

Comment fonctionne le budget de la commune ?

Recettes prévisionnelles de fonctionnement en 2021



Principaux investissements en 2021



Investissements 2021

- La fin de l'aménagement du village et sa végétalisation qui crée un nouvel espace de vie pour les habitants et les commerçants.
- La réalisation de la maison médicale qui permettra aux praticiens d'exercer dans des conditions modernes et de travailler en réseau.
- La dernière étape de l'assainissement des hameaux permettant les raccordements individuels.
- Diverses acquisitions foncières liées aux aménagements ainsi que les immeubles et terrains constituant l'ensemble dit « J.O.C. ».

Ces investissements sont financés pour une part par des subventions, le restant nécessitera la mise en place d'une nouvelle ligne d'emprunt de 600 000€.

Dettes par habitant

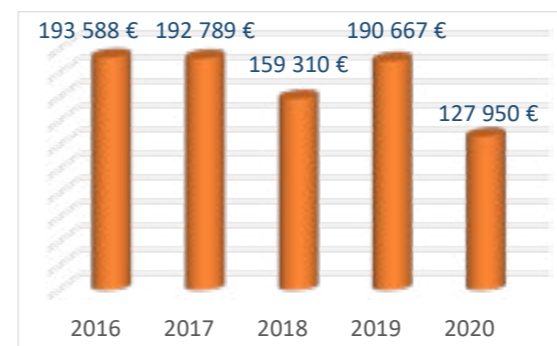
975 €

Politique fiscale

La commune n'agit que sur la part communale des taxes acquittées par les Dampierrois. Elle ne fixe pas non plus les revalorisations d'assiette des taxes foncières. Pour 2021, il n'a été procédé à aucune augmentation des taux communaux.

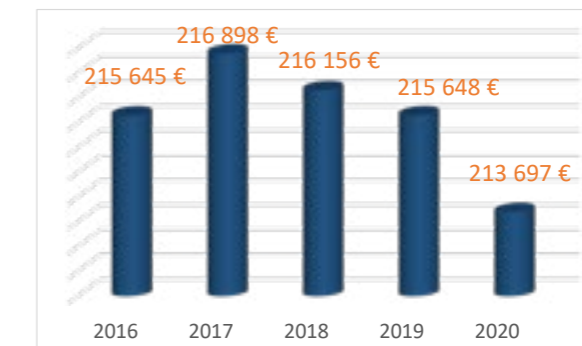
Dotations de l'état

L'état reverse aux communes différentes dotations destinées à compenser les recettes fiscales abrogées. Ces dotations sont en constante diminution. Cette baisse représente 34% sur les 5 dernières années.



Solidarité avec les autres communes

Deux contributions nous sont demandées, le FNGIR ou « Fond National de Garantie Individuelle de Ressource » et le FPIC ou « Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales ». Ces reversements sont aujourd'hui supérieurs aux dotations reçues de l'État.



GROUPES DE TRAVAIL

Cinq nouvelles équipes projets et deux groupes de travail

Pour réaliser son programme, l'équipe municipale travaille par petits groupes projets. Cette organisation efficace permet de créer des équipes au fil des besoins et des sujets émergents. Ces groupes suivent une méthodologie commune et définissent leurs conditions d'élargissement à des habitants non élus.

Circulation et Stationnement

Piloté par J. Thépot.
Membres : V. Palmer, J.J. Fillot, C. Carbuccia

Missions :

- Établir un schéma directeur de circulation et stationnement pour le village sur le moyen-long terme, en coopération avec les acteurs publics et privés concernés
- Revoir et compléter la signalisation (zones à vitesse limitée), les équipements (racks à vélos) et la signalétique dans le village (parkings, commerces).

Patrimoine immobilier Communal

Piloté par P. Roser.
Membres : FX. Pantanacce, G. Duvochel, A. Brunel, C. Neveu, F. Veye

Missions :

- Définir la vocation des bâtiments communaux et les transformations à y apporter : immeuble de la pharmacie et du cabinet médical actuel, annexe du foyer rural, autres bâtiments municipaux
- Travailler au devenir de la JOC et des parcelles attenantes lorsque leur achat par la commune sera finalisé.

Stratégie de Communication

Piloté par Anne Brunel.
Membres : V. Palmer, J. Thépot

Missions :

- Définir les supports de communication nécessaires à la bonne information des Dampierrois
- Piloter la refonte du site internet de la commune.

Projets citoyens

Piloté par Valérie Palmer
Membres : A. Brunel, I. Thuillier, F. Veye, C. Neveu

Missions :

- Prioriser les projets participatifs du programme autour des thèmes suivants : Dampierre ville propre, Dampierre ville accueillante, Dampierre ville intergénérationnelle, Dampierre ville solidaire
- Les mettre en œuvre avec l'aide des habitants volontaires.

Énergie et réseaux

Piloté par J.J. Fillot.
Membres : D. Metzger, F. Nguyen, P. Roser, F. Veye

Missions :

- Adhérer au groupement de commandes de la CCHVC (matériels et prestations d'éclairage public)
- Déployer l'éclairage public LED sur toute la commune
- Préparer la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Définir la stratégie de Dampierre dans le cadre du projet de vidéoprotection de la CCHVC
- Étudier l'enfouissement des réseaux aériens.

Comité de rédaction du Dampierrois

Piloté par Anne Brunel.
Membres : V. Palmer, G. Duvochel, D. Metzger, FX. Pantanacce, F. Veye

Missions :

- Définir sujets & angles et répartir la rédaction des articles du bulletin municipal.

Groupe Associations

Piloté par Guy Duvochel.
Membres : G. Wolff, J. Thépot, A. Brunel, C. Neveu, C. Carbuccia

Missions :

- Définir un processus rigoureux et équitable d'attribution des subventions
- Examiner les dossiers de demande selon des règles précises de versement d'argent public.

LES 5 ÉQUIPES PROJETS

LES 2 GROUPES PERMANENTS

LES 5 ÉQUIPES PROJETS

Bienvenue à Lucie



Lucie Tignol, qui travaillait dans le périscolaire pour la commune de Montigny le Bretonneux, rejoindra notre secrétariat de mairie en juillet. Après plus de 6 mois en sous-effectif, que Laetitia et les élus ont compensé, nous attendons Lucie avec impatience !
Laetitia Janarelli est nommée Secrétaire de Mairie. Bravo à elle pour cette belle évolution !

ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux bébés !

Fayez OUERDANI, né le 11 novembre 2020
Elliott BOIGNÉ, né le 24 février 2021
Hugo MEDUS, né le 25 mars 2021

Toute notre sympathie aux proches de :

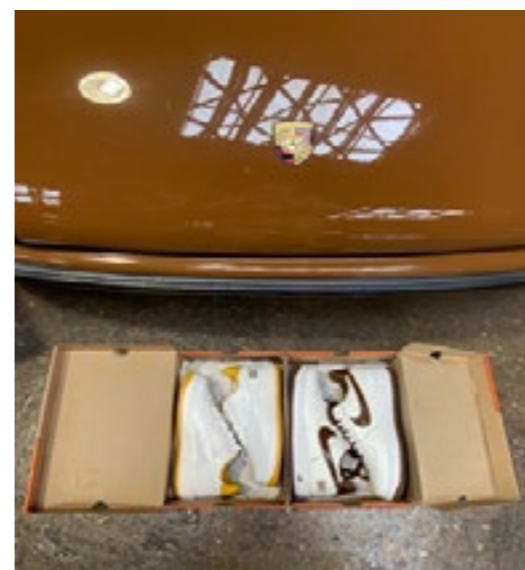
Monsieur Ian BUOT DE L'ÉPINE, décédé le 12 mars 2021
Madame Elisabeth LOOPUYT, décédée le 17 mai 2021

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Monsieur et Madame BUFFETEAU, installés depuis le 9 avril 2021

JEUNES ENTREPRENEURS

C'est l'histoire de trois amis dont deux enfants du village: Marin Mallier, Mathéo Devriendt et Samuel Chillaud. A peine bacheliers, et déjà entrepreneurs ! Leur concept commercial vient des USA et rejoint leur passion du « streetwear », de la culture urbaine et du design : le « Resell * ».



Cela consiste à revendre des articles en parfait état, dont la plus-value se traduit par la rareté de l'objet, produit en édition limitée... C'est dans l'univers des sneakers - chaussures de sport à usage quotidien dont la Converse AllStar est l'origine - que nos jeunes entrepreneurs proposent leur expertise. En attendant de trouver un local commercial où développer un concept store réunissant objets rares, design et vêtements, on peut d'ores et déjà les retrouver sur Instagram : @gallerykicks

**Un marché en pleine expansion où les records de ventes ont dépassé le million et demi de dollars chez Sotheby's ! Selon la presse spécialisée, il ne s'agit plus là d'une « niche » mais d'un réel marché qui reflète une inversion de courbe au détriment de la chaussure de ville depuis 2010.*

@gallerykicks

un nouveau PLU

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Lors du conseil municipal du 6 mars 2021 s'est tenu le débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce PADD donne les orientations générales du projet de territoire d'ici à 2030 sur le cadre de vie, le logement, le commerce, les équipements, les espaces verts ou encore les déplacements.

Dampierre-en-Yvelines, qui bénéficie d'un héritage historique et d'un patrimoine bâti et naturel remarquable, souhaite préserver la qualité du cadre de vie propice aux habitants et aux promeneurs. Afin d'atteindre la meilleure protection possible, le PADD s'organise autour des trois axes suivants :

1 Un environnement remarquable à protéger

La commune de Dampierre-en-Yvelines, inscrite dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, dispose d'un cadre paysager et environnemental riche constituant un enjeu majeur de préservation pour le PLU.

La diversité des paysages et la richesse écologique induisent des enjeux spécifiques à chaque entité du territoire : plateau agricole, prairies, boisements, zones humides, ripisylves (boisements de bords de cours d'eau), coteaux boisés, lisières forestières, fond de vallées, espaces jardinés...

Ces différentes entités sont reliées entre elles par des continuités écologiques, des connectivités et des vues paysagères à préserver.

2 Une commune rurale au développement urbain et démographique maîtrisé.

Le développement urbain et démographique doit rester en cohérence avec la capacité d'accueil des infrastructures et services du territoire.

La commune souhaite proposer une offre de logements diversifiée répondant aux besoins de tous les Dampierrois et permettant d'accueillir de nouveaux habitants, en particulier des jeunes. Le renouvellement urbain et le comblement de certaines "dents creuses" sont privilégiés pour atteindre cet objectif, dans le respect des caractéristiques urbaines et architecturales de la commune.

3 Une commune s'appuyant sur les atouts du territoire pour conforter son dynamisme

L'objectif est de maintenir et conforter le dynamisme et l'attractivité de Dampierre-en-Yvelines en s'appuyant sur ses atouts : nature et environnement préservés, richesses historiques, patrimoniales et paysagères, services et commerces de proximité, tissu associatif...

La commune souhaite maintenir les services et commerces existants et permettre l'installation de nouvelles activités liées au commerce, au tourisme et à l'artisanat. Elle veut aussi préserver l'activité agricole et en favoriser la diversification.

Le règlement et le plan de zonage à venir

La phase la plus complexe de l'élaboration du PLU est engagée. Les études portent sur la rédaction des pièces réglementaires qui permettront de traduire les orientations définies dans le PADD, à savoir : le plan de zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation. L'ensemble des pièces du dossier seront ensuite présentées, fin 2021, en Conseil Municipal pour arrêter et voter le projet de PLU. Celui-ci sera alors transmis pour avis aux personnes publiques associées, et enfin soumis à l'enquête publique dont la date sera communiquée en début d'année 2022.

L'étape PADD franchie

Retour sur la réunion publique du 5 février 2021

Vu les contraintes sanitaires, la réunion publique de concertation PLU a eu lieu via « Facebook Live ». On a compté une quarantaine de participants. Ce dispositif a mobilisé des conseillers municipaux et la bénévoles Mathilde Abgrall - merci à elle ! Après l'introduction de Madame le Maire, la présentation a été réalisée par le bureau d'Etude Espace Ville qui accompagne la commune dans le projet de PLU.

Ghyslaine Wolff et Valérie Palmer ont ensuite répondu aux questions des habitants concernant notamment les logements vacants, les possibilités d'accueil de nouveaux logements, l'objectif démographique, la gestion de l'accueil touristique en lien avec la restauration du domaine de Dampierre, l'avenir de la JOC, le stationnement pour les randonneurs et la préservation des zones boisées.

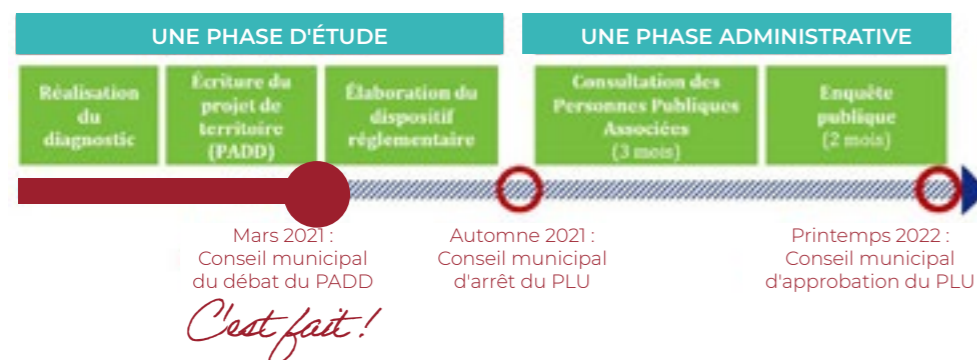
En dépit de ce dispositif distancié, cette réunion publique est un véritable succès tant en termes de participation que de qualité des échanges, comme en témoignent les nombreux messages reçus. Nous tenons à vous remercier de votre participation.

La vidéo est toujours en ligne sur la page Facebook de la commune.

La concertation se poursuit

Vous pouvez dès à présent consulter le diagnostic complet, véritable monographie exhaustive de la commune, et le PADD en Mairie ou sur le site internet de la commune. Un nouveau temps fort de concertation interviendra à l'automne, nous l'espérons, en présentiel. Le registre disponible en mairie vous permet également d'apporter vos contributions.

Calendrier prévisionnel



MAISON MÉDICALE

Ouverture en préparation

Six cabinets médicaux et paramédicaux vous accueilleront dès l'automne prochain. Le bâtiment disposera de deux entrées distinctes, chacune dotée d'une salle d'attente et de trois cabinets. Ceux-ci seront loués par une petite dizaine de praticiens, parfois en temps partagé.

Tous s'impliquent dans un projet de santé, dans le cadre juridique d'une MSP (Maison de Santé Pluri professionnelle) selon les critères de L'Agence Régionale de Santé qui fait partie des financeurs, avec le Département, l'État et la commune.

L'équipe projet :

- Christine Neveu
- Françoise Nguyen Dinh
- Isabelle Thuillier
- James Thépot
- Denis Metzger (pour la partie travaux)

Le docteur Nadine Aoustin, l'un de nos deux médecins dampierrois, est à la fois moteur et pilote du projet. Autour d'elle, une équipe médicale est en cours de constitution. La liste, qui n'est pas encore arrêtée, comprend à ce jour deux généralistes, une psychiatre, une infirmière, une orthophoniste, une ergothérapeute et une diététicienne.



Les travaux se poursuivent

Ceux qui se rendent au foyer rural peuvent penser que le chantier de la maison médicale n'avance plus. Qu'ils se rassurent, les travaux de second œuvre se poursuivent à l'intérieur selon le planning prévu et nous anticipons une livraison vers la mi-juillet. Nous y intégrons les demandes et remarques des praticiens qui occuperont bientôt ces locaux. Vous avez pu constater que le revêtement extérieur n'est pas complété du bardage bois ; cela tient au retard de livraison des auvents qui devraient arriver dans les prochaines semaines. Nous avons démarré les travaux d'étude pour le réaménagement des espaces de circulation et de stationnement afin de faire de ce site un espace sécurisé et accueillant entre la maison médicale et le Foyer rural.



MAISON MÉDICALE DAMPIERRE



DÉBOISEMENT SAUVAGE

Nos arbres en danger immédiat !

20.000 m² détruits en un an !

En seulement une année, on déplore plusieurs délits de coupe d'arbres par des propriétaires dampierrois de parcelles boisées entourant leur maison, voire pis : de défrichement (avec dessouchage) sans autorisation préalable. Des poursuites pénales sont engagées

Devant de tels agissements il est nécessaire de rappeler à chacun que Dampierre est une commune sous protection : La présence d'un monument historique (le Château), l'existence d'une zone naturelle exceptionnelle et le rattachement au Parc Naturel Régional se conjuguent pour aboutir à ce que la quasi totalité des parcelles de la commune bénéficient de protections.

Ces protections renvoient à diverses législations telles que le Code de l'Urbanisme,

le Code de l'Environnement, le Code Forestier, le Code du Patrimoine, etc. De sorte que bon nombre de parcelles du tissu urbain dampierrois se situent en « Site Inscrit », ou en « Site Classé » et, si elles comportent une partie boisée, il y a de grandes chances que celle-ci ait droit à l'appellation « Espace Boisé Classé (EBC) ».

On notera que les délits constatés ces derniers mois à Dampierre cumulent les circonstances les plus aggravantes :

- ▶ Absence d'autorisation préalable de défrichement
- ▶ En site classé
- ▶ En zone « EBC ».

Ce qu'il faut retenir : **ne rien entreprendre sans consulter la mairie.**

Dans la très grande majorité des cas, la loi impose une demande préalable auprès du maire.

Que se passe-t-il en cas de non-respect de la réglementation ?

- ▶ suspension immédiate des travaux et une obligation de remise en état des lieux
- ▶ amende pouvant atteindre 15 000 € et astreinte journalière jusqu'à 1500 €
- ▶ En cas de poursuites judiciaires : sanctions pénales comprises entre 30 000 € d'amende et six mois de prison pour défaut de déclaration en site inscrit, et 300 000 € d'amende et 2 ans de prison pour modification de site classé sans autorisation.

Conformément à son programme, la municipalité apportera la plus grande vigilance à la protection du cadre de vie des villageois et mènera toutes actions propres à obtenir réparation en pareille ignorance de la loi.

! Sachons lire nos autorisations de travaux !

ARRÊTÉ

ARTICLE n°1 : la demande de Permis de Construire est **ACCORDÉE**, sous réserve du respect des **prescriptions** énoncées ci-dessous.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le mot « prescription » vaut « obligation ». Il s'agit là d'un ordre formel, et non d'une recommandation.



Bien vivre ensemble

Des colonnes d'apport volontaire pour vos déchets végétaux et le verre



Après plusieurs semaines de travail préparatoire, le SICTOM a installé deux colonnes d'apport volontaire pour les déchets végétaux et une autre pour le verre. Cette dernière tombe à point pour nos restaurateurs, qui en réclamaient la mise en place depuis longtemps.

C'est le parking rue de Chevreuse qui s'est révélé le plus approprié, afin de permettre au camion d'enlèvement, qui passera au moins une fois par semaine, de manœuvrer en toute sécurité. Le sol devait de surcroît pouvoir supporter la mise en place de ces colonnes, si possible sans travaux de terrassement supplémentaires. Il a suffi au préalable d'élaguer préventivement quelques arbres.

Les colonnes, dotées d'un bardage en bois ou de couleur verte, se fondent dans le paysage sans nuire aux perspectives. Pour plus de discrétion, la colonne pour le verre est située derrière celle des déchets végétaux.

Notez que les déchets verts devront être déposés sans terre, sans autres matériaux, en vrac et sans sacs plastiques.

Ce nouveau service apporté à la commune est déjà inclus dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui n'augmentera donc pas.

Nous remercions très chaleureusement les équipes du SICTOM pour leur appui et leurs conseils techniques.

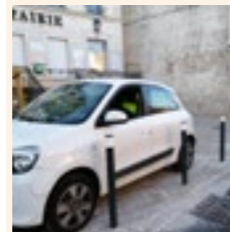
À QUAND LA FIN DES INCIVILITÉS ?



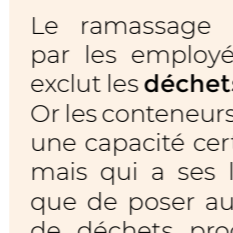
Tandis que chacun s'efforce d'enrayer l'épidémie de Covid-19 par un rigoureux respect des gestes barrières, certains continuent de laisser traîner au sol des **masques usagés**, potentiellement infestés et, qui plus est, devant l'aire de

jeux de nos enfants ! **Merci de veiller à garder les masques usagés dans vos poches puis de les jeter systématiquement à la poubelle...**

Les **accès pompiers** doivent être laissés libres, tout particulièrement devant le foyer rural où sont dispensés chaque jour des cours de culture physique. **Empêcher le passage, c'est retarder les soins qui pourraient devoir être prodigués à vos voisins, à vos amis, à vos enfants...** Songez-y, et faites quelques pas supplémentaires !



La **place de la mairie** n'est pas un parking, même pour un stationnement "minute". **Cet espace doit toujours rester inoccupé, c'est essentiel pour la visibilité de la circulation sur la Grande Rue.**



Le ramassage hebdomadaire par les employés du SITREVA exclut les **déchets posés à terre**. Or les conteneurs à poubelle ont une capacité certes importante mais qui a ses limites : plutôt que de poser au sol l'excédent de déchets produit par votre foyer ou votre établissement, merci de **conserver les sacs en surplus pour la collecte suivante.**



Merci pour vos élagages !

Tout propriétaire doit assurer l'entretien de la voirie au droit de sa propriété, nettoyage des trottoirs, désherbage, taille des haies, ou élagage des arbres. Il arrive toutefois que l'absence d'entretien nuise à la sécurité lorsque par exemple une branche masque un panneau. Dans ce cas nous adressons une lettre de rappel au riverain concerné.

Nous tenons par ces lignes à remercier ceux d'entre vous qui ont immédiatement corrigé le débordement et vous incitons à vous mettre à la place du passant afin de vérifier que vous n'êtes pas vous-même dans l'un des cas mentionnés.



COMMERCES EN VUE



Les 20 ans de Dampierre'Shop : bon anniversaire !

Le 10 mai 2001 Houcine et Malika Boumayla reprenaient l'épicerie de Dampierre. Jusqu'alors installés à Bruxelles, où Houcine importait fruits et légumes produits à Agadir par ses parents, ils ont été conquis par le charme de la vallée de Chevreuse lorsque le destin les a conduits à Dampierre. « C'est chez ma sœur à Montfort-L'Amaury que j'avais découvert l'Europe, raconte Houcine, et j'avais toujours gardé au fond de mon cœur cette vision villageoise de la France ».

Les incessants voyages entre la Belgique et le Maroc, l'Espagne, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas nuisaient à leur vie de famille, et la vie de village répondait aux aspirations du jeune couple.

Malika se rappelle avec émotion le chaleureux accueil de Mireille, leur voisine antiquaire, et les visites matinales quotidiennes de Geneviève, la secrétaire de mairie. Elle évoque encore le souvenir de « Manette » qui, la première, lui a demandé de préparer un tajine... pour trente personnes ! Elle n'a pas cessé depuis de cuisiner. Les descendants de Manette, et bien d'autres clients depuis, continuent à lui passer commande.

L'école, le club de foot, et leur disponibilité de tous les instants : tout s'est conjugué pour qu'Houcine et Malika soient rapidement adoptés et s'affirment aujourd'hui « Dampierrois de cœur ».



Adieu L'Art d'Oise... Vive le P'tit Coin !

A peine diplômés de l'école hôtelière, ils faisaient leurs premières armes dans des restaurants de Londres et Bora-Bora. Marine et Nicolas Lecocq sont pourtant bien originaires de la vallée de Chevreuse : Levis-Saint-Nom pour l'un, La Celle-les-Bordes pour l'autre. Pandémie oblige, ces trentenaires curieux du monde ont renoncé à la Nouvelle Zélande et retrouvé leurs racines. Tous deux ont en effet collaboré naguère à L'Art d'Oise, tant en salle qu'en cuisine.

Dans son "P'tit Coin", ce jeune couple de professionnels enthousiastes vous rafraîchira bientôt avec des soupes froides créatives, des salades variées pleines d'inventivité, et des planches de fromages et de charcuterie, garantis "circuit court". La carte d'automne réservera d'autres surprises, avec des produits fumés maison et des bocaux cuisinés à emporter.



Une étrange première année

Voici un an que Brahim Ben Chakir, sa gentillesse et son sens du service vous accueillent chez Pizza Vallée avec une offre unique et attentive à celle de ses collègues restaurateurs du village. Les aides de l'État lui ont permis de surmonter cette première année COVID et c'est avec confiance qu'il regarde le futur. Nous formons, avec lui, le vœu d'une belle saison estivale à venir, annonciatrice de beaucoup d'autres !



Loyers de certains commerces pris en charge

Quatre commerces de Dampierre, éligibles et qui en ont fait la demande, vont percevoir une aide pour couvrir leurs loyers durant quatre mois de fermeture. La commune leur avancera cette aide du Département pour un montant total de 13 000 €.

LA VIE DE CHÂTEAU

chantier



Derrière la palissade de chantier près de cinquante compagnons mènent à bien les travaux de restauration du château. Charpentiers, couvreurs, maçons et restaurateurs de pierres, armés de leurs outils, œuvrent chacun dans leur spécialité sur le bâti.

La charpente du premier tiers, côté est du logis, est terminée et le chantier a basculé vers la partie ouest, où la charpente est encore plus endommagée. Côté étang, un traitement en conservation exigeant, consistant à ne remplacer que les abouts des pièces de charpente les plus abîmées, a été réalisé par les compagnons. Leur savoir-faire a permis de réaliser des "traits de Jupiter" ainsi que des tenons et mortaises pour l'assemblage des bois.

Côté parterre de l'île, l'intervention plus lourde exige par endroits le remplacement des bois dégradés.

Les couvreurs ont commencé la pose du voligeage qui supportera bientôt les ardoises sur l'avant corps oriental.

En parallèle, les maçons continuent la réfection des enduits lacunaires, le remplacement des briques des bandeaux et la restauration des souches de cheminées.

Les menuisiers ajustent les huisseries pour en assurer la bonne conservation et une meilleure isolation du bâtiment.

L'escalier à triple révolution et son perron, côté jardin à la française, fait l'objet de toutes les attentions des maçons pour restaurer les pierres cassées. Les balustrades absentes sont remplacées et les joints systématiquement refaits.

Alors que ce chantier arrivé à mi-parcours continue, la consultation des entreprises a démarré en vue de la réfection de la cour dès l'automne.

Pour le début de l'été un échafaudage destiné au public sera monté le long de l'échafaudage actuel, pour découvrir *in situ* le chantier dans le cadre d'une visite guidée par nos conférencières.

Pascal Thévard | directeur général du Domaine-de-Dampierre



végétalisation

Perspectives fleuries et touffes aromatiques

Les travaux de voirie du centre-bourg ont fourni l'occasion de verdir et fleurir notre village par la création de massifs et la pose de jardinières.

Grâce aux entreprises SERVENT PARCS ET JARDINS et ARBRE A CADABRA, les massifs et jardinières garnis de terre végétale ont surgi dès juin 2020. Puis sont venues en janvier 2021 les plantations et la réalisation des prairies fleuries. L'ensemble est garanti deux ans avec entretien et arrosage.

Les arbres et autres essences plantées ont été mis en terre en janvier et avril 2021. Il s'agit principalement, pour les arbres, d'érable champêtre, de plantes aromatiques, d'arbustes (Houx crénelé, hortensias, potentilles), de graminées, de vivaces (Verveine de Buenos Aires, géraniums), de rosiers (Pierre de Ronsard, Opalia) et de bulbes (Aulx, Narcisses).

Cette année, l'ail prédomine. Il faudra attendre que les autres plantes grandissent pour que peu à peu ces aulx émergent d'un parterre entièrement recouvert par d'autres variétés.

Un grand merci aux Dampierrois Stéphanie Mallier et Pierre-Antoine Pelletier d'avoir aidé les élus pour le suivi de ce chantier.



Marie Dubouillé-Grillot opticienne à domicile

C'est pour mettre la relation humaine au centre de son activité et retrouver sa fonction première d'aide à la personne que Marie, opticienne diplômée dotée d'une solide expérience en magasin (à Paris), a opté depuis trois ans pour le service à domicile.

Habiter Dampierre c'est mener une autre vie, choisir d'autres priorités. Mère de deux petites filles, elle apprécie beaucoup de ne plus consacrer ses jours « off » à assurer la gestion du magasin. Elle offre aujourd'hui un service ultra individualisé au domicile des personnes isolées ou en perte d'autonomie. Elle se rend aussi sur le lieu de travail, pour les actifs surchargés n'ayant pas le temps de se rendre en magasin, dont elle suit la vision et assure l'équipement, comme le personnel soignant des EHPAD où vit une grande partie de sa clientèle.

Aux personnes âgées, qu'elles soient maintenues à domicile ou résidentes d'établissements spécialisés, ou aux personnes handicapées, elle apporte, en

lien avec les familles, sa bienveillance et sa compétence en optométrie ; elle assure le dépistage visuel, l'aide au rendez-vous avec l'ophtalmo, coordonne les soins, propose un choix de cent-trente montures différentes de fabrication française, et gère l'entretien ou le remplacement de l'équipement.

Se rendre au domicile de la personne déficiente visuelle, c'est aussi parfois tout simplement conseiller un meilleur éclairage, changer l'emplacement d'un fauteuil, ou plus radicalement remettre en route un parcours de soins interrompu par une hospitalisation, et faciliter le contact avec la mutuelle.

Même si son périmètre d'activité est très étendu - Yvelines, Essonne et parfois même Hauts-de-Seine - Marie est disponible pour répondre à toute demande de Dampierrois et habitants des villages alentours.

www.lesopticiensmobiles.com

✉ mdubouille@lesopticiensmobiles.com

☎ 07 67 11 40 17

📱 M Beauté Bien-Être

Julie Queinec, vice-championne de France d'extension de cils

A 35 ans, Julie a changé de vie pour s'installer à Dampierre comme styliste en extension de cils. Trois ans plus tard elle bénéficie de la reconnaissance de la profession.

Le prix décerné en décembre dernier par la marque London Lash France s'affiche au mur de son salon de soins. Un signe de qualité, mais aussi la récompense d'un choix de vie. Après 15 ans passés dans l'immobilier puis l'industrie pharmaceutique, Julie aspirait à une activité plus sédentaire, dans laquelle épanouir ses qualités de minutie. L'accident qui l'immobilisa durant un an a été un déclencheur. Résiliente mais soucieuse de réussir, Julie a mené une analyse marketing réfléchiée conjuguée à une formation de qualité.

« L'extension de cils est née des recherches d'un américain dont l'épouse avait perdu son système pileux en chimiothérapie », explique Julie. Une clientèle de niche... mais ce soin convient aussi aux femmes pressées qui ne

prennent plus le temps du mascara le matin, ainsi qu'aux femmes presbytes qui perdent la précision du geste de maquillage. « Je savais que le succès serait comparable à celui qu'on observe depuis quelques années pour les ongleries »

Avant l'épidémie de Covid-19 le salon de Julie ne désemplissait pas : 9h-20h, 6j/7, et une clientèle fidèle venue parfois de loin : Plaisir, Beynes, Saint-Quentin, ou Dourdan !

Aux Dampierroises désormais de la découvrir !

Bye Bye Mascara : 10 Grand rue (et bientôt 2, rue de Maincourt) à Dampierre-en-Yvelines

www.byebyemascara.fr

✉ byebyemascara78@gmail.com

☎ 06 08 77 61 42

📱 [byebyemascara78](https://www.facebook.com/byebyemascara78)

📍 [bye_bye_mascara78](https://www.instagram.com/bye_bye_mascara78)



LE p'tit DAMPIERROIS

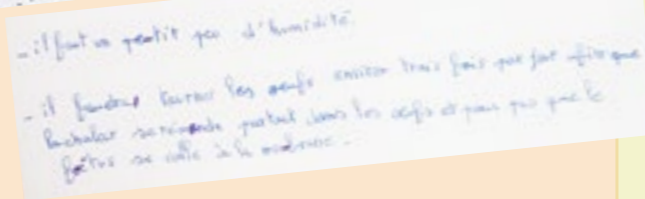
la rubrique de l'école de Dampierre



LE PROJET PLOU-PIOU

C'est le printemps ! Saison des éclosions !

Tandis que les bulbes explosaient par milliers dans le parc du château, la classe de CM1-CM2 de Marc Béasse a entrepris de faire éclore des œufs de poules. L'occasion de découvrir les mystères de la reproduction des oiseaux : fécondation, couvaie, et patiente attente de l'éclosion.



Pourquoi j'aime....

mon école

A l'école de Dampierre, j'aime ma **maîtresse**, j'aime le city-stade. On aimerait bien aussi avoir un **trampoline**. Ce que je préfère à l'école c'est jouer avec mes copines. J'aime mon école parce qu'on peut apprendre plein de choses intéressantes par exemple les sciences, l'espace, les maths. A l'école de Dampierre, j'aime le **carnaval**, le **baby-foot**. Ce que je préfère dans cette école, c'est jouer à la marelle. J'aime mon école parce que la **cantine** est chouette. Et moi, j'aimerais avoir plus souvent des **frites** et des **hamburgers**. Les maîtres et les maîtresses sont gentils et rigolos. J'aime tout dans mon école. Oh et **M. Beasse !** ... L'école pourrait être améliorée avec une **salle de gym**, une **piscine**, en faisant **chorale** plus souvent et en mettant plus de jeux comme des **frisbees** dans la cour interdite et des cabanes dans la cour des grands. J'aime prendre le **bus**. J'aime aussi les devoirs et le travail. L'école pourrait être améliorée en mettant d'autres jeux dans la cour des grands comme une **balançoire**, un **tournequin** ou des **autos-tamponneuses**. Il pourrait y avoir un **tapis roulant** à la place des escaliers pour porter son cartable. On pourrait être encouragés à faire des bonnes actions, on pourrait avoir un billet de bon comportement. J'aimerais qu'à la garderie on joue plus **DEHORS**, qu'on ait un préau et plus de jeux dans la cour des grands.

ma commune

J'aime ma commune parce qu'il y a une **boulangerie** qui fait des glaces trop bonnes. On aime la demi-lune parce qu'on s'y met pour manger les glaces, pour jouer à un jeu, pour faire de la **luge**. Nous aimons le Comptoir de Marie parce que c'est bon. On se sent bien à Dampierre car c'est **joyeux**, **illuminé** et c'est agréable à vivre. Nous aimons Dampierre parce que c'est tranquille et calme. On est en pleine **NATURE**. Il y a beaucoup de commerces et ça évite les déplacements longs, tout en restant un petit village. Mais par contre il faudrait vraiment agir par rapport aux motards qui font beaucoup de **bruit** ! Nous aimons les **forêts du château** pour nous promener. Nous aimerions aussi avoir plus de fleurs, un jardin communal pour tout le monde et remettre une **PHARMACIE**. Nous aimerions aussi avoir un parc avec une **balançoire**, un **portique**, un tournequin, un **trampoline**... Nous aimerions aussi une petite boutique avec des équipements d'**escalade** et une activité **accrobranche** dans la forêt de Maincourt.

Par Joséphe et Caitlin, Alicia, Lou-Anne et Norah, Maxime et Ayoub, Pauline et Lysée, Valentin et Sacha, Lise et Augustin du CP
Maxine, Charly, Arthur, Lena, Rafael et Ambre ; Maé, Céline, Raphaël, Gabriel, Clémence et Caspar ; Adéla, Maitlyne, Mey-Line, Siloé, Rafael du CE1-CM1

Salomé, Camille, Clémentine et Clarys ; Charles, Marquis et Pierre ; Sana, Laura et Alice du CE2
Por Zoé, Victor, Arthur et Tessa du CE1-CM1



RISQUE DE FERMETURE DE CLASSE



En février l'éducation nationale informait la commune de son intention de fermer une classe dès septembre 2021. Depuis, élus et parents ont travaillé de concert pour mettre en place ensemble les réponses appropriées.

À la rentrée, il manquera une poignée d'élèves pour conserver deux classes de maternelle et trois classes élémentaires. Une moyenne de vingt élèves par classe, c'est trop peu pour l'Éducation Nationale. D'où sa décision... que nous contestons.

Un problème scolaire et sanitaire

Fermer une classe conduirait à l'alternative suivante :

1. N'avoir que deux classes élémentaires à 30,5 élèves.

- ⤵ Compte tenu des protocoles sanitaires les élèves étaient déjà très serrés en 2020-2021, il est impensable de les resserrer davantage à la rentrée.
- ⤵ Les deux classes seraient de surcroît en triple niveau. Une gageure pour les enseignants comme pour les élèves.

2. Ou mêler maternelles et élémentaires avec 25 enfants par classe.

- ⤵ La configuration de l'école (deux bâtiments distincts) ne permet pas de conserver un espace de vie et d'apprentissage optimal pour les élèves.

La solution de remplacement proposée par l'inspection d'Académie consisterait à envoyer le surplus d'élèves à l'école de Senlis ou à diminuer le nombre d'élèves non-résidents à Dampierre-en-Yvelines : cela ferait donc peser sur d'autres communes l'impact du choix fait pour Dampierre par l'Inspection d'Académie et entraînerait la désorganisation de plusieurs écoles.

Un problème rural

Dans notre village rural, nous avons déjà perdu le bureau de poste et nous nous battons tous les jours pour lutter contre la désertification médicale.

La fermeture de cette classe signifierait une rupture d'égalité territoriale dans l'accès à

un enseignement de qualité et l'abandon d'un service public majeur. Dans un contexte de sortie de crise épidémique, la jeunesse, fortement éprouvée, mérite d'être une priorité nationale. Ce serait un terrible symbole que de dégrader son éducation dès le plus jeune âge.

Vers une solution politique ?

La pétition des parents d'élèves a recueilli plus de 250 signatures, le conseil municipal a voté le 25 mai une motion demandant le maintien de cette classe et une manifestation s'est déroulée le samedi 29 mai à la Demi-Lune en présence du député Jean-Noël Barrot et du maire. Devant la presse, des parents et enfants de l'école ont peint et suspendu une banderole.

La réponse définitive de l'Éducation Nationale arrivera fin août. D'ici là, faisons front tous ensemble pour la survie à long terme de notre village.

NON

À LA FERMETURE DE CLASSE !

Ecole maternelle et élémentaire de Dampierre-en-Yvelines

Tous mobilisés pour la sauvegarde de notre école en milieu rural et pour le maintien de la vitalité de notre village

Signez la pétition en ligne



Associations



Après cette période difficile, l'ensemble des commerçants, artisans et professions libérales de Dampierre et ses alentours remercient les Dampierrois pour leur consommation locale.

AADYA tient aussi tout particulièrement à remercier Houcine et Malika qui œuvrent depuis 20 ans dans leur commerce DampierShop pour notre plus grand plaisir à tous.

BON ANNIVERSAIRE !

Nous espérons pouvoir organiser prochainement un événement afin de tous nous retrouver mais, en attendant, prenez soin de vous !

✉ associationaadya@gmail.com

📌 [AADYADampierreEnYvelines](https://www.facebook.com/AADYADampierreEnYvelines)



Toujours confiants dans la réussite de nos projets, nous avons lancé un concours de photos sur le thème « Damp'Hier et Aujourd'hui » ouvert de mars à juillet 2021. Il est encore temps de rejoindre les participants déjà inscrits.

Nous comptons bien obtenir les autorisations nécessaires à la tenue de la Fête des peintres sur la demi-lune fin juin. Et nous retrouverons les photographes pour une nouvelle expo au foyer rural à la mi-septembre.

Bref, le dynamisme associatif dampierrois est bien vivant, comme en témoigne le journal de vie n°2 sorti en mai.

L'équipe d'**Anim'actions** a aussi de fortes ambitions pour vous proposer non seulement des animations culturelles mais aussi des ateliers artistiques dans différents domaines (impression 3D, sculpture bois, aéroggraphie, ...). Nous pourrions vous initier à ces techniques si vous nous soutenez en adhérant à l'association (20€ pour 12 mois) ou en lui faisant un don (défiscalisation de 66%). Nous recherchons également tout volontaire pédagogue ayant une expérience dans le tournage de bois, le montage vidéo, le montage photo, l'impression 3D, le fraisage sur machine CNC, la musique sur tablette, l'aéroggraphie.

Soyons tous acteurs de notre vie de village !

Alain Saivet (Président)

✉ animactions.dampierre@gmail.com

🌐 www.animactions-dampierre.fr



Période encore difficile pour **Activ'Idées** : les contraintes sanitaires nous ont hélas obligés une fois encore à annuler la chasse aux œufs.

L'atelier botanique avec Françoise Leroyer, botaniste et naturopathe à Dampierre, s'est en revanche poursuivi. Treize enfants ont découvert les noms des plantes ainsi que leurs vertus thérapeutiques. Chacun s'est vu attribuer une presse pour confectionner un herbier. Lors de la dernière sortie, ils ont réalisé un macérât de pâquerettes qui constitue une formidable lotion pour la peau.

Prochaine sortie le 3 juillet sur le thème "Fleurs d'été et pollinisateurs". Tous les enfants de 7 ans et plus peuvent s'inscrire !

Nous espérons pouvoir terminer l'année par un événement musical. Et nous proposerons dès que possible des sorties au théâtre.

Enfin plusieurs membres du bureau souhaitent passer la main à une équipe rajeunie : Activ'Idées existe depuis

1998 et doit être animée par des parents d'élèves de maternelle et primaire. Alors, pour que nos enfants continuent à bénéficier d'activités, rejoignez-nous !

Bernadette, Pascale, Tamou, Sandra et Marion

✉ actividees78@gmail.com



Le Club de Tennis de Dampierre en Yvelines c'est ...

- 👉 Un club loisir et compétition, quel que soit votre âge et votre niveau !
 - 👉 Une école de tennis dynamique, animée par un professeur "breveté d'État".
 - 👉 Des stages enfants en période de vacances scolaires.
 - 👉 Des équipes compétitions jeunes et adultes.
 - 👉 De belles installations : 1 court couvert en résine, 3 courts extérieurs en dur dont 1 éclairé, 1 mini tennis, 1 club house.
- Réservation des cours sur tenup.fft.fr
Frédéric Charles (Président)
☎ 06 11 07 24 25
✉ tennisclubdampierre@gmail.com
🌐 www.tennisclubdampierre.com



L'association **Foyer Rural** n'a fonctionné depuis janvier qu'au ralenti, seulement quelques cours à distance en vidéo et le cours de danse en extérieur.

En effet, Cécilia, professeur de danse et de fitness au Foyer Rural, ne s'est jamais découragée, prenant à chaque changement de protocole sanitaire l'initiative de contacter la Fédération de danse, la préfecture et la mairie. Là où fonctionnaires et élus en perdaient leur latin, Cécilia trouvait toujours des solutions : Séances sur Zoom comme d'autres professeurs, séances parfois autorisées en salle et puis, contre vents et marée, séances dehors. Ses élèves ont affronté la fraîcheur du temps, les gravillons du parking du foyer et d'un court de tennis. Belle ténacité !

Nicole Cha (Présidente)

✉ fr78720@gmail.com



Les compétitions sont arrêtées depuis novembre... L'incertitude a freiné nos ambitions pour la fin de saison. Mais nous avons poursuivi et poursuivons encore les entraînements !

Nicole Ollivier - ✉ us17.dampierre@gmail.com



Début de saison active aux **Jardins Familiaux** ! Comme chaque année, les jardiniers n'ont pas ménagé leurs efforts pour remettre en état le terrain : taille, tonte, léger labour en surface grâce à l'aide inestimable de Simon.

Une nouveauté : l'installation d'une tonne à eau supplémentaire, portant la capacité de stockage d'eau de pluie à 5000 litres. Le support a été revu afin d'éliminer tout risque d'accident et de nouvelles gouttières plus larges permettent d'optimiser la récupération des eaux de ruissellement du toit de la cabane.

Un particulier généreux nous a offert de nombreux outils ainsi qu'une motobineuse.

Et notre verger s'est enrichi d'un rang de vignes. L'orientation a été soigneusement choisie par notre vigneron, Steff.

Nous espérons fortement pouvoir organiser nos événements habituels ouverts à tous : le pique-nique du 14 juillet et le fameux « open potatoes » de rentrée.

L'ensemble des jardiniers remercie vivement le trésorier de l'association, Thierry, parti s'installer en région bordelaise et nous avons le grand plaisir d'accueillir une nouvelle trésorière, Jacquie.

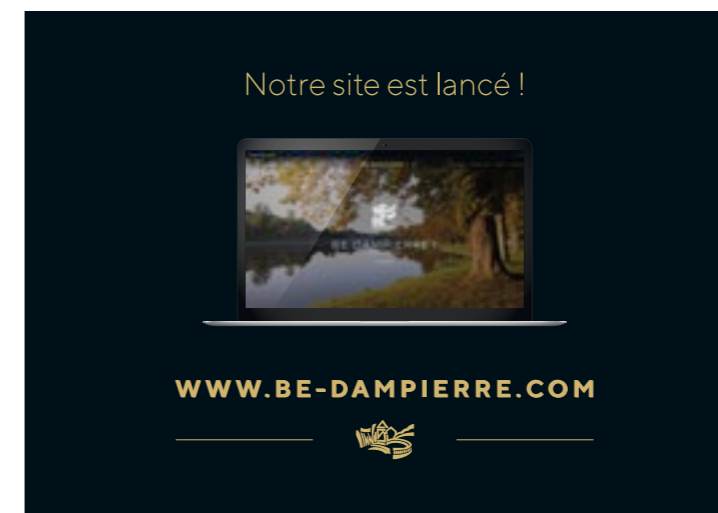
Pour ceux qui sont intéressés, il reste des parcelles disponibles. N'hésitez pas !

Frédéric Veye dit Chareton (Président) - ☎ 06 29 88 16 24

📌 [jardinsfamiliauxdedampierre](https://www.facebook.com/jardinsfamiliauxdedampierre)

🌐 <https://jardinsdedampierre.wixsite.com/familiaux>

✉ jardinsdedampierre@gmail.com



Notre site est lancé !

WWW.BE-DAMPIERRE.COM



Festival culturel à prévoir avec **Be Dampierre** ! dont les spécialistes de l'événementiel, de l'art et de la gastronomie haut de gamme concoctent une journée de concerts classiques dans l'église Saint-Pierre début octobre.

En préparation également une ambitieuse exposition d'art contemporain pour le printemps 2022, initiée par le photographe Roberto Battistini autour de la figure de Serge Gainsbourg.

🌐 www.be-dampierre.com



À L'ANCIENNE PHARMACIE

Art en vitrines

Depuis le début du mois de mars, la vitrine de l'ancienne pharmacie s'anime régulièrement d'expositions qui mettent en valeur les œuvres d'artistes dampierrois.

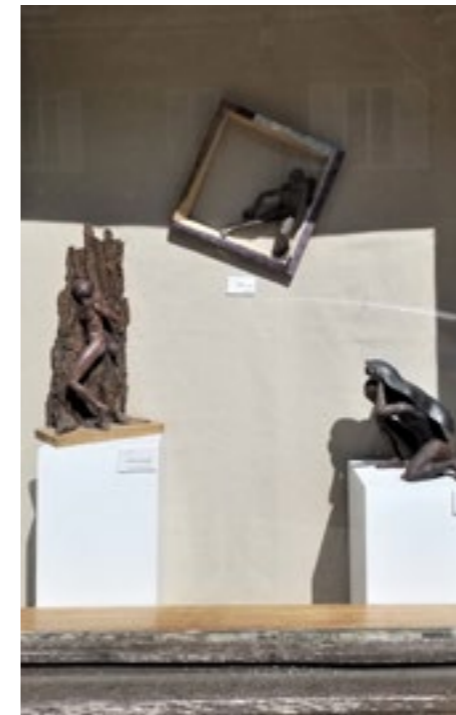
D'autres artistes dampierrois leur succéderont, pour le plus grand bonheur des promeneurs, qu'ils soient villageois ou visiteurs d'un jour.

patrick delmas

Désespérément triste était cette vitrine ! La boutique du centre-bourg, fermée depuis plus d'un an après la perte de la pharmacie, s'est ranimée un moment, servant de décor à un éphémère tournage cinématographique. Puis elle est retombée en léthargie.

C'est alors que le photographe amateur dampierrois Patrick Delmas, victime comme bien d'autres créateurs de l'annulation des expositions dans le contexte sanitaire que l'on sait, a eu l'excellente idée de proposer d'y accrocher quelques-uns des tirages qu'il avait préparés pour une expo au Grand Palais, reportée *sine die*... En quatre séries, l'ancien navigant d'Air France nous a fait partager ses voyages et ses émerveillements, nourrissant nos rêveries : « Et un sourire », « Regards d'enfants », puis « Reflets et Fantasmagories » et enfin « Voyages, voyages ». Ainsi grâce à son œil exercé avons-nous pu nous envoler, en plein confinement, vers les montagnes indiennes du Zanskar, à Madagascar, en Birmanie et au Vietnam.

🌐 patrickdelmas.photography/fr/accueil.html
 📌 Patrick Delmas-Photographe
 ✉ prjdelmas@orange.fr



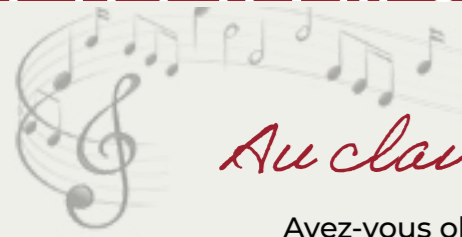
morine

Depuis le début mai c'est la sculptrice Morine qui est à l'honneur, et ce jusqu'à la fin juin. Cette créatrice énergique, qui a travaillé le marbre et la pierre en général, est aussi formée à la cire perdue et férue de patines. Elle est aussi à l'aise avec le bronze, le plâtre, que le papier ou le tissu. Elle présente en vitrine des terres cuites sur les thèmes « Libération » et « Féminité », puis suivront « en Crise », « en Mouvement » et enfin les « Mythes ». Ceux d'entre vous qui se sont rendus au Salon Art & Jardin ont pu apprécier ses gracieux acrobates en bronze suspendus.

Vous pourrez découvrir ses autres œuvres et toute l'étendue de ses techniques en prenant rendez-vous pour une visite d'atelier et de son show-room, niché au cœur de Fourcherolles.

🌐 www.morine.fr
 📌 Morine sculpteur
 ✉ veronique.berdellou@gmail.com
 📞 RV atelier : 06 81 95 54 23

Artistes dampierrois,
 vous souhaitez exposer ? Ecrivez à
anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr



Au clair de la Demi-Lune

Avez-vous observé ce nouvel éclat qui rayonne au cœur du village ?
La Demi-Lune est là et le soleil la voit !



Une fois achevés les travaux de confortation, le voile s'est levé... C'est une vraie cure de jouvence qu'a offert le Domaine à ce lieu emblématique du village. Appelée « Demi-Lune » du fait de sa forme, cette place, dite du château, s'appelait aussi « La fontaine du château » ou encore « L'abreuvoir ».

Cet ensemble architectural réalisé à la fin du XVII^e siècle pendant la reconstruction du château avait une triple fonction. D'abord fournir de

l'eau aux habitants du cœur de village par le jeu de deux fontaines, également servir d'abreuvoir pour les chevaux, nombreux à cette époque. Le bassin était alimenté par un canal appelé « Rivière Neuve », destiné à amener l'eau au château. La vasque en forme de coquille Saint-Jacques d'où jaillissait l'eau, est encore visible au fond de l'édifice. Enfin, ce bassin permettait également de laver les jambes des chevaux ainsi que les roues des carrosses qui se rendaient

au château, l'abreuvoir faisant alors fonction de pédiluve.

Les Dampierrois, après la réalisation de l'adduction d'eau en 1931, ont continué à boire l'eau de ces fontaines. Ce n'est qu'en 1960, lorsque toutes les maisons furent dotées de l'eau courante que cette pratique a cessé. Les fontaines et l'abreuvoir sont à sec aujourd'hui pour le plus grand plaisir des joueurs de pétanque ...et des motards.



En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, proportionnel au nombre d'élus de chaque liste.

LISTE DAMPIERRE C'EST VOUS

Nous traversons tous une période complexe, à la fois tragique et empli d'optimisme. Comment ne pas évoquer d'abord l'accident de la route qui a vu un jeune motard perdre la vie en centre-village en venant percuter une voiture ? Vitesse excessive et refus de priorité semblent en être à l'origine. Lourd bilan, mais vu le contexte, il aurait pu être encore pire. Nous avons une pensée émue pour sa famille et ses proches mais aussi pour la conductrice de la voiture, profondément choquée.

Cette tragédie doit tous nous inciter à la modestie. Modestie, car il n'y a pas de solution miracle en matière de sécurité routière, qui ne se résout pas avec des coups de menton ou des anathèmes. Modestie aussi car nous voyons bien ici que c'est de comportement individuel qu'il s'agit, le fameux facteur humain. Nous devons chacun, individuellement, réfléchir à notre pratique d'usager de la route, que ce soit en voiture, en vélo ou à moto. Respectons-nous bien chacun toujours les limitations de vitesse ? Suivons-nous scrupuleusement le code de la route ? N'avons-nous jamais dépassé un véhicule malgré une ligne continue ?

Plutôt que de rechercher des coupables, retenons la formidable leçon de civisme qu'ont donné nombre de témoins de l'accident : celui qui a prodigué des soins de premier secours à la victime, cet autre qui a appelé les secours, ceux qui ont fait la circulation en attendant la

gendarmerie et celles qui ont réconforté la conductrice et fait mettre son véhicule en sécurité. En un instant, des Dampierrois se sont unis pour parer au plus pressé et gérer le mieux possible la catastrophe. C'est là une formidable leçon d'optimisme.

On assiste à une autre belle leçon d'optimisme avec le combat que mènent les parents d'élèves de la commune, mobilisés contre la fermeture d'une classe à l'école. N'hésitez pas à les soutenir en signant la pétition disponible sur internet.

Avec la sortie de la pandémie, il va falloir retisser un lien social mis à mal par les confinements successifs. Nos restaurateurs en prendront leur part en ouvrant à nouveau leurs terrasses et leurs établissements où il fait bon se retrouver et flâner. Nos associations, qui ont traversé cette période de pandémie sans se décourager, malgré les annulations à répétition, ont aussi un rôle central à jouer. Le Foyer Rural, le Comité des Fêtes, Activ'Idées, le club de foot, le club de tennis, l'association des commerçants et artisans, les Jardins Familiaux ou encore Anim'Actions, toutes proposent au fil de l'année des activités pour jeunes et moins jeunes, en créant une vraie vie de village. Nos associations et leurs bénévoles ont besoin non pas d'être recomposés mais soutenus et encouragés.

Portez-vous bien et passez un bel été.

Frédéric VEYE dit CHARETON
et Clémence CARBUCCIA

LISTE DAMPIERRE AVENIR

Le récent accident mortel impose notre soutien à notre maire, Valérie Palmer, pour obtenir les solutions sécurisantes à prendre par les intervenants à la conception et à la réalisation des ouvrages encore non achevés. La sécurité ne se réduit pas à la seule application de règlements mais doit être adaptée à la situation de notre village.

Cette terrible nouvelle doit nous rappeler qu'actuellement la commune élabore son PLU, son Plan Local d'Urbanisme. Il concerne l'organisation de toutes les composantes de la vie. Il détermine les éléments du vivre ensemble et nous concerne tous, passé, présent et avenir. Exprimez-vous ! Ce plan est pour vous, pour vos enfants, pour nous.

Merci à notre municipalité pour le traitement de la vaccination.

Les règles sanitaires et sautes d'humeur s'estompent, la sociabilité des individus ainsi que l'empathie doivent revenir. Avec de nombreuses manifestations nous aurons le plaisir d'être ensemble participant ainsi au réveil de notre village.

L'optimisme c'est aujourd'hui, le pessimisme c'était hier ! Mais ne sont-ils pas la même facette de nos humeurs ?

Philippe BOSSEAU

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Pompiers 18

Police Secours 17

Gendarmerie (Chevreuse) 01 30 52 15 48

Urgences EAU (Suez) : 0 977 401 142

Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis) :
0 972 675 078

Urgences Sécurité GAZ (GRDF) :
0 800 473 333

Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM) :
0 800 49 50 61



WWW.MAIRIE-DAMPIERRE-YVELINES.FR